

DIU TECHNIQUES ULTRASONIQUES EN ANESTHÉSIE ET EN RÉANIMATION Année universitaire 2011/2012

■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation théorique et pratique permettra aux anesthésistes-réanimateurs et aux réanimateurs médicaux d'utiliser les techniques ultrasoniques, non invasives, pour aider leur démarche diagnostique et thérapeutique afin d'améliorer la prise en charge des patients les plus graves. Elle permettra aux réanimateurs de guider certains gestes vulnérants afin d'en limiter les complications (ponctions, drainages).

■ PUBLIC CONCERNÉ – CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription au DIU est possible pour :

- Les médecins de nationalité française titulaires d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) en anesthésie-réanimation ou titulaires d'un autre DES et inscrits au Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC) de réanimation médicale
- Les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la CEE, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, spécialistes en anesthésie-réanimation ou en réanimation médicale (diplôme ou équivalence exigés) leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine
- Dans la limite des places disponibles et après accord du responsable de l'enseignement de l'interrégion, les internes inscrits au DES d'anesthésie-réanimation à partir de la 4^{ème} année ou au DESC de réanimation médicale à partir de la 1^{ère} année
- Par dérogation accordée individuellement, l'inscription au DIU peut être autorisée à un médecin spécialiste ou engagé dans une filière de spécialité compte tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire.

■ MODALITÉS

- Durée : 1an
- Lieu : Brest, Rennes, Paris, Tours

■ COÛT

Formation continue : 800 Euros
Interne de l'UBO : 500 Euros

■ ÉVALUATION

Le diplôme ne peut être délivré qu'après que le candidat ait satisfait au contrôle de connaissances (épreuve écrite et orale) et à la validation du carnet de stage.

- L'épreuve écrite admissibilité dure 2 heures minimum et sanctionne les connaissances théoriques en comprenant plusieurs questions, notée sur 20
- L'épreuve orale subordonnée à la réussite de l'épreuve écrite comprend plusieurs cas cliniques dynamiques à commenter, notée sur 20
- Le carnet de stages est validé par l'enseignant responsable de l'inter région.

■ CONTENU

Tronc commun obligatoire : 11h

Généralités : (5h)
Initiation à l'échographie vasculaire : (5h15)

Modules obligatoire (1 au choix) :

- Module « Echographie cardiovasculaire » (33h30)

Généralité (5h), Evaluation fonctionnelle (4h30), Pathologie cardio-vasculaire (7h), grands syndromes et situations cliniques (14h), utilisation pratique (3h)

- Module « Anesthésie loco-régionale » 35h

Généralité ALR et Anesthésiques locaux (5h), Concepts et outils échographiques pour étudier les tissus superficiels et profonds des axes nerveux (7h), Sono-anatomie (10h), Echo-guidage (7h), Techniques d'entraînement (6h)

Modules optionnels (2au choix) :

- Module « Examen thoracique » (5h)

- Module « Examen abdominal » (5h)

- Module « Examen crânien » (8h)

Enseignement pratique

L'enseignement pratique s'effectue dans un service validé par l'enseignant responsable de l'inter région concernée (en règle, réanimation ou bloc opératoire).

On exige des étudiants de rédiger un compte-rendu pour chaque examen réalisé et de conserver ces comptes-rendus dans un carnet de stages pour la validation de l'enseignement pratique.

■ RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Responsable, responsable pédagogique : Pr. Jean-Michel BOLES

Coresponsable, responsable technique : Docteur Gwénaél PRAT, Praticien Hospitalier,
Service de Réanimation médicale, Hôpital de la Cavale Blanche, CHU de Brest, Bd Tanguy Prigent,
29609 Brest Cedex.

■ CONTACTS

22 avenue Camille Desmoulins – CS 93837 – 29238 BREST CEDEX

Téléphone : 02.98.01.64.69. ou 01.98.01.69.50 Fax 02.98.01.69.44

maryse.corbin@univ-brest.fr // virginie.lebanner@univ-brest.fr // www.univ-brest.fr/medecine (page formation)